

**HST 730
Histoire des villes et de l'urbanisation
(3 crédits)
Automne 2017**

Enseignant : Geneviève Dumas

Bureau : A5-506

Téléphone : (819) 821-8000 poste 62100

Courriel : Genevieve.Dumas@USherbrooke.ca

Disponibilités : Mardi de 13h à 16h

PLAN DE COURS

SOUS-TITRE : LES VILLES DU NÉOLITHIQUE À LA RENAISSANCE

OBJECTIF

Développer une appréciation des apports de plusieurs disciplines au double sujet historique de la ville et du processus d'urbanisation.

CONTENU

Les approches disciplinaires seront regroupées en fonction de trois thèmes généraux : histoire des idées sur la ville (urbanisme, histoire des idées); les processus démographiques et socioéconomiques qui caractérisent le monde urbain en expansion (histoire économique et démographique, géographie historique); les effets sociaux et culturels de l'urbanisation (sociologie urbaine, histoire socioculturelle).

CONTENU SPÉCIFIQUE

Les approches disciplinaires seront regroupées en fonction de trois thèmes généraux :

1. L'émergence du phénomène urbain (archéologie et anthropologie)
2. Considérations théoriques et approches méthodologiques (réflexion sur la ville à travers quelques théories de la philosophie et de la sociologie : Simmel, Weber, Bourdieu, Habermas)
3. Démographie, économie et géographie historique (fonctions des villes, systèmes politiques urbains, élites urbaines et espaces urbains)

CALENDRIER DU COURS

30 août	Introduction : Émergence des villes
6 septembre	Historiographie et épistémologie/ Quelques considérations théoriques
13 septembre	Pertinence actuelle de l'histoire urbaine 1. Discussion sur le texte : J. Durand Folco, <i>À nous la ville, traité de municipalisme</i> , Montréal, Ecosociété, 2017, pp. 7-12, 88-103. 2. Information sur les critères (fonctions des villes, grille d'analyse) pour la lecture des textes, les plénières et les exposés. 3. Test de connaissances des cours 1 et 2

<p style="text-align: center;">20 septembre</p>	<p style="text-align: center;">Les villes grecques</p> <p>Document : Aristote, <i>La constitution d'Athènes</i>, G. Mathieu et H. Hausselier (éd.), Paris, Belles-Lettres, 1996, pp. 21-27.</p> <p>Études générales : J. N. Corvisier, <i>Les Grecs à l'époque archaïque</i>, Paris, Ellipse, 1996, pp. 30-40.</p> <p>C. Orrioux et P. Schmidt Pantel, <i>Histoire grecque</i>, Paris, PUF, 2^e édition, 2013, chapitre 3, « L'époque classique, le Ve siècle », pp. 295-339.</p> <p>Étude spécialisée : C. Mossé, « Les métèques à Athènes », dans M.-F. Baslez et C. Mossé, <i>La Grèce ancienne</i>, Paris, Editions du Seuil, 1986, pp. 270-282.</p>
<p style="text-align: center;">27 septembre</p>	<p style="text-align: center;">Les villes romaines</p> <p>Document : Cicéron, <i>Œuvres complètes de Cicéron</i> avec la traduction en français de M. Nisard, Tome II, Paris, J.J. Dubouchet et Le Chevalier et cie, 60, 1841. <i>Première catilinaire</i>. http://remacle.org/bloodwolf/orateurs/catilinaire1.htm</p> <p>Étude générale : M. Beard, <i>SPQR, Histoire de l'ancienne Rome</i>, Paris, Perrin, 2017, chapitres 1 et 2 (pages exactes à venir).</p> <p>Étude spécialisée : J. H. Dee, « Black Odysseus, White Caesar: When Did "White People" Become 'White'? », <i>The Classical Journal</i>, Vol. 99, No. 2 (Dec., 2003 - Jan., 2004), pp. 157-167.</p> <p>Articles complémentaires:</p> <p>S. Bosley, « Mary Beard abused on Twitter over Roman Britain's ethnic diversity », <i>The Guardian</i>, 6 août 2017, https://www.theguardian.com/uk-news/2017/aug/06/mary-beard-twitter-abuse-roman-britain-ethnic-diversity</p> <p>J-M. Philo, « Mary Beard is right, Roman Britain was multi-ethnic – so why does this upset people so much? » <i>The conversation</i>, 9 août 2017. http://theconversation.com/mary-beard-is-right-roman-britain-was-multi-ethnic-so-why-does-this-upset-people-so-much-82269</p>
<p style="text-align: center;">4 octobre</p>	<p style="text-align: center;">Les villes de l'Antiquité tardive</p> <p>Source (étude) : M. Havaux, « Théodose II, Constantinople et l'Empire : une nouvelle lecture de la <i>Notitia urbis Constantinopolitanae</i> », <i>Revue historique</i>, 681, 1 (2017), pp. 3-54.</p> <p>Étude générale : G. Dagron, « Le peuple de Constantinople et la division en verts et bleus », <i>Mélanges de l'École française de Rome (Moyen-Age)</i>, 108, 1 (1996), pp. 369-372.</p> <p>Études spécialisées : Ph. Kouroulès et R. Guiland, « Études sur la vie privée des Byzantins », <i>Revue des études grecques</i>, 61 (1948), pp. 118-136.</p>

	Les villes musulmanes
11 octobre	<p>Document : M. Bergé, <i>Les Arabes</i>, Paris, Lidis, 1983, pp. 545-547.</p> <p>Étude générale : O. Grabar, « La ville : son développement et sa culture », dans B. Lewis (dir.), <i>L'Islam d'hier à aujourd'hui</i>, Paris, Payot, 2006, pp. 11-135.</p> <p>Étude spécialisée : C. Mazzoli-Guintard, « L'artisan, le <i>muhtasib</i> et le juge : naissance et solution d'un conflit à Cordoue dans la seconde moitié du XI^e siècle », <i>Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (SCHMESP), Le règlement des conflits au Moyen Âge</i>, 31^e congrès, Angers, 2000, pp. 189-200</p>
18 octobre	Semaine de relâche
25 octobre	Les villes médiévales
	<p>Document : J. Beaumel, <i>Histoire d'une seigneurie du midi de la France</i>, Montpellier, Causse, 1969, chap. « La coutume de Montpellier » à partir de « Article premier », pp. 238-259.</p> <p>Études générales : V. Challet, « Le temps des Guilhems (985-1204) ou l'histoire d'un miracle urbain », <i>Histoire de Montpellier</i>, C. Amalvi, R.Pech, Toulouse, Privat, 2016, pp. 44-62.</p> <p>P. Chastang, « L'émergence et l'affirmation du consulat au XII^e siècle », <i>Histoire de Montpellier</i>, C. Amalvi, R.Pech, Toulouse, Privat, 2016, pp. 63-84.</p> <p>Étude spécialisée : M. Iancu, « Le judaïsme à Montpellier au Moyen Âge », <i>Histoire de Montpellier</i>, C. Amalvi, R.Pech, Toulouse, Privat, 2016, pp. 97-107.</p>
1^{er} novembre	Les villes de la Renaissance
	<p>Document : NICOLAS MACHIAVEL, <i>Le Prince, suivi d'extraits des Œuvres politiques et d'un choix des lettres familières</i>, Préface de Paul Veyne, Paris Gallimard, 2007, pp. 164-169, 193-195, 335-338.</p> <p>Étude générale M. Jurdjevic, <i>A Great and Wretched City</i>, chapitre 1 "The Savonarolan Lens", New York, Harvard University Press, 2014, pp. 16-52. Stable URL: http://www.jstor.org/stable/j.ctt6wpq8d</p> <p>Étude spécialisée : Sophie Cassagnes-Brouquet, Christiane Klapisch-Zuber et Sylvie Steinberg, « Sur les traces de Joan Kelly », <i>Clio. Femmes, Genre, Histoire</i> [En ligne], 32 2010, mis en ligne le 31 décembre 2012, consulté le 01 octobre 2016. URL : http://clio.revues.org/9804</p>
8 novembre	Séance de préparation à bibliothèque (obligatoire)
15 novembre	Séance de préparation à bibliothèque (obligatoire)

Période d'évaluation des enseignements : du 20 novembre au 10 décembre 2017 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
22 novembre	Séance de préparation à bibliothèque (obligatoire)
29 novembre	Présentations orales des étudiant(e)s sur leur travail de recherche
6 décembre	Présentations orales des étudiant(e)s sur leur travail de recherche
13 décembre	Séminaire de conclusion
20 décembre	Remise des travaux sur Moodle

MÉTHODOLOGIE

Le cours se déroule en quatre temps. Les premiers cours sont consacrés à la base théorique nécessaire à la poursuite de la réflexion et qui donnera lieu à un test de connaissances. Les six cours suivants proposent d'examiner successivement en séminaire les villes grecques, romaines, romano-tardives, musulmanes, médiévales et renaissantes. Pour chaque séminaire, l'étudiant (e) devra avoir lu un ensemble de documents comprenant au moins une source, un article général et un article portant sur un aspect social particulier. L'étudiant (e) devra se charger de démarrer la discussion par un oral de 15 minutes sur au moins deux de ces thèmes à l'aide d'une grille d'analyse qui sera fournie. Les trois cours suivants se dérouleront à la bibliothèque avec des rencontres individuelles pour permettre aux étudiants(es) de préparer leur travail de recherche. Les deux cours suivant donneront aux étudiant(e)s l'occasion de présenter, dans un exposé oral de 20 minutes, les progrès de ce travail de recherche arrimé à leur projet de mémoire et qui devra traiter d'un problème lié à l'urbanisation dans leur champ spatio-temporel. Le dernier cours sera consacré à la conclusion du cours et du thème.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Textes et documents disponibles sur le site Moodle.

MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

1 test de connaissance sur la matière des deux premiers cours	10%
2 exposés oraux de 15 minutes sur les thèmes du cours, 15 % chacun	30 %
1 travail de recherche portant sur un phénomène d'urbanisation relié au champ spatio-temporel de l'étudiant (e)	40 %
1 oral de présentation du travail de recherche	20 %

PONDÉRATION

Test de connaissance :

Deux questions à développement valant 5 points chacune

Acquisition des connaissances :	1 point
Capacité d'analyse :	2 points
Structure de l'argumentation	2 points

Exposés oraux sur les thèmes :

Acquisition des connaissances	25 %
Compréhension de la matière et des concepts	25 %
Capacité d'analyse	25 %
Structure et cohérence	10 %
Langue	15 %

Travail de recherche et oral de présentation :

Acquisition des connaissances	25 %
Capacité de recherche	25 %
Capacité d'analyse	25 %
Structure et cohérence	10 %
Langue	15 %

*******Les travaux sont à remettre obligatoirement sur Moodle.**

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉVALUATION :

L'acquisition des connaissances

Visé à évaluer le degré d'apprentissage dont l'étudiant(e) a fait preuve durant le cours. Une maîtrise de la trame chronologique, une compréhension des enjeux historiques, une utilisation adéquate du vocabulaire et des concepts, une correcte identification des acteurs et des personnages historiques ainsi que leurs réalisations sont autant de signes de cette acquisition des connaissances

Capacité de recherche : IMPORTANT

Visé à évaluer la capacité de l'étudiant(e) à documenter son travail. La richesse et la diversité de la bibliographie, la faculté de l'intégrer **correctement** dans un appareil critique composé de références en bas de pages, la qualité des citations sont les éléments qui aident à évaluer ce point.

Capacité d'analyse

Visé à évaluer le niveau de compréhension du sujet par l'étudiant(e). Une analyse approfondie se juge sur la qualité des arguments qui servent à démontrer les propos, une saine dialectique entre les éléments d'analyse et les exemples proposés à l'appui, l'originalité de l'approche, une attention particulière à la méthodologie.

Capacité de synthèse

La capacité de synthèse est aussi une façon d'évaluer le niveau de compréhension du sujet par l'étudiant(e). Selon un adage bien connu : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement-et les mots pour le dire viennent aisément. Ce qui signifie que quand on a véritablement compris quelque chose, il est facile d'en parler, de résumer et de synthétiser. La faculté d'identifier des lignes directrices et des lignes secondaires, la faculté d'exprimer de façon concise des problèmes complexes, contribuent à une bonne capacité de synthèse.

Structure de l'argumentation

Ce critère sert à évaluer la cohérence générale du propos, la division logique en parties et en sous-parties, la clarté de l'expression écrite ou orale, la capacité de structurer sa pensée de façon à offrir une argumentation convaincante.

Langue

Fautes d'orthographe et syntaxe.

CONSIGNES POUR LES TRAVAUX :

Le travail de recherche

Le travail de recherche doit faire de 15 à 20 pages. Il doit avoir une page-titre avec l'identification de l'étudiant(e), le sigle du cours et la session concernée. Il doit être composé d'une table des matières, d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion clairement identifiés ainsi qu'une bibliographie complète. Il doit proposer une problématique et une hypothèse exprimées de façon explicite. Il doit intégrer un appareil critique sous forme de notes infrapaginales riche, diversifié et conséquent, présenté selon les normes établies par le département d'histoire. Il doit faire un usage adéquat des citations par leur qualité, leur pertinence et leur choix. Le travail de recherche est l'occasion pour l'étudiant de démontrer son originalité, son approche et ses préférences méthodologiques, sa compréhension d'un sujet pointu et sa capacité de le replacer dans une perspective globale.

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-étudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-étudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

POLITIQUE SUR LE FRANÇAIS ÉCRIT

L'évaluation des travaux tient compte du français écrit de l'étudiant, soit l'orthographe, la syntaxe et la grammaire. Par conséquent, 0.15 point sera retranché pour chaque faute commise jusqu'à concurrence de 15 % de la note d'un travail et de 10 % de la note d'un examen.

POLITIQUE SUR LE RETARD DES TRAVAUX ET LA REPRISE DES EXAMENS

Les travaux seront pénalisés de 10 % pour la première journée de retard et ensuite de 5 % pour chaque journée ouvrable de retard, sauf pour des raisons valables et motivées, et **sur présentation**

d'un justificatif écrit (ex : papier du médecin ou autre). Pareillement, les examens ne pourront être repris que **sur présentation d'un justificatif écrit** et avec le consentement préalable du professeur.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiat a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire :

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :

<https://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<https://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/Document-informatif-V2-CU-2012-06-06.pdf>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec